



COMMUNE DE SAINT - ANDIOL
DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHÔNE

PLAN LOCAL D'URBANISME

4.2.F

Plan des servitudes

Elaboration du PLU :
Prescrite par DCM du 21/02/2002
Projet de PLU arrêté DCM du 10/05/2016
PLU approuvé DCM du 09/02/2017

begeat
les solutions d'aménagement...

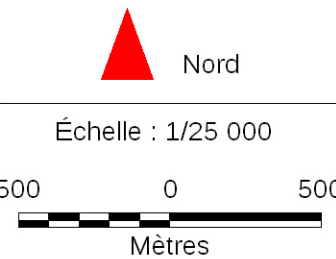
AMENAGEMENT
URBANISME
ENVIRONNEMENT
PAYSAGE
DEVELOPPEMENT

www.begeat.fr
131 Place de la Liberté
83000 Toulon
Tél : 04 94 93 58 17
Fax : 04 94 09 20 34
Mail : contact@begeat.fr



Edition : Octobre 2010

Source :
BdTopo®-©IGN
Scan25®-©IGN
DDTM 13, DREAL PACA
DDASS 13, RTE



Ce document est une représentation des servitudes d'utilité publique en vigueur affectant l'utilisation du sol.
Il est de nature informative : il ne se substitue ni à la consultation des gestionnaires, ni à celle des plans annexés au dossier instaurant la servitude, ou au POS-PLU.

Culture et communication ; environnement et cadre de vie

- ★ AC1 Monument Historique.
- AC1 Périmètre de protection des monuments historiques classés ou inscrits.

Santé

- AS1 Servitude attachée à la protection des eaux potables ou minérales.

Intérieur

- Int1 Cimetière
- Int1 Servitude relative aux cimetières

Postes et télécommunication

- PT2 Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception.
- PT3 Servitude attachée aux réseaux de télécommunication.

Transport

- T1 Servitude relatives aux chemins de fer.
- T5 Servitude aérienne de dégagement des aéroports civils et militaires

Direction Départementale des Territoires
et de la Mer

Bouches-du-Rhône

Service Urbanisme



Service
de la Connaissance
et de l'Agriculture

Servitudes d'Utilité Publique

Saint-Andiol

